



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 20-déc.-2017

Version 4

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** 82 BLACK SUPER WEATHERSTRIP ADHESIVE 5 FL.OZ

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 81850  
**Synonymes** Aucun(e)

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Adhésifs de contact  
**Utilisations déconseillées** Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Adresse du fabricant</b> ITW Permatex 6875 Parkland Blvd. Solon, OH 44139 USA	<b>Peuvent également être distribués par:</b> ITW Permatex Canada 35 Brownridge Road, Unit 1 Halton Hills, ON Canada L7G 0C6 Telephone: (800) 924-6994
---	--

**Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24** Chem-Tel: 800-255-3924  
International Emergency:  
00+1+ 813-248-0585  
Contract Number: MIS0003453

**Adresse e-mail** mail@permatex.com

### Classification

#### Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### Instructions en cas d'urgence

#### Mention d'avertissement

**Danger**

Provoque une irritation cutanée  
Provoque une sévère irritation des yeux  
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus  
Peut provoquer somnolence ou vertiges

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
Liquide et vapeurs très inflammables



**Aspect** Noir

**État physique** Liquide

**Odeur** Solvant

#### **Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant utilisation  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
Utiliser l'équipement de protection individuel requis  
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Porter un appareil de protection des yeux/du visage  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
Tenir au frais

#### **Conseils de prudence - Intervention**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin  
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

#### **Mentions de mise en garde - Stockage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### **Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### **Dangers sans autre classification (HNOC)**

Sans objet

#### **Autres informations**

- Ce produit contient du noir de carbone sous une forme non respirable. L'inhalation de noir de carbone suite à exposition à ce produit est improbable

Toxicité aiguë inconnue

14.5 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
toluène	108-88-3	10 - 30	*
butanone	78-93-3	10 - 30	*
acétone	67-64-1	10 - 30	*
n-hexane	110-54-3	10 - 30	*
noir de carbone	1333-86-4	0.1 - 1	*

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Contact oculaire</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Voir la section 2 pour plus d'informations.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

#### Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

#### Dangers spécifiques dus au produit chimique

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme.

#### Données d'explosion

**Sensibilité aux chocs mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges statiques** Aucun(e).

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Se laver soigneusement après toute manipulation.

**Autres informations** La pulvérisation d'eau peut abattre les vapeurs ; mais pas nécessairement empêcher l'ignition dans les espaces clos.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé.

**Matières incompatibles** Agents comburants forts, Bases, Acides

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Directives pour l'exposition**

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
toluène 108-88-3	TWA: 20 ppm	TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 375 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 500 ppm TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m <sup>3</sup>

		(vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 560 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 300 ppm	STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m <sup>3</sup>
butanone 78-93-3	STEL: 300 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 590 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 590 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 300 ppm (vacated) STEL: 885 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 3000 ppm TWA: 200 ppm TWA: 590 mg/m <sup>3</sup> STEL: 300 ppm STEL: 885 mg/m <sup>3</sup>
acétone 67-64-1	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 2400 mg/m <sup>3</sup> The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m <sup>3</sup>
n-hexane 110-54-3	TWA: 50 ppm S*	TWA: 500 ppm TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 180 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1100 ppm TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m <sup>3</sup>
noir de carbone 1333-86-4	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1750 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

**Autres informations** Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Contrôles techniques** Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
- Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.
- Protection respiratoire** Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**État physique** Liquide  
**Aspect** Noir  
**Odeur** Solvant  
**Seuil olfactif** Aucune information disponible

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	

Point / intervalle d'ébullition	55 °C / 131 °F	
Point d'éclair	-26 °C / -15 °F	Test en vase clos Tag Closed Cup
Taux d'évaporation	< 1	Acétate de butyle = 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	13.0%	
Limite inférieure d'inflammabilité:	1.2%	
Pression de vapeur	175 mmHg @ 68°F	
Densité de vapeur	>1	Air = 1
Densité relative	0.899	
Hydrosolubilité	Négligeable	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

#### Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	52%
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

Stable dans les conditions normales

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

#### Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

#### Matières incompatibles

Agents comburants forts, Bases, Acides

#### Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)

#### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Peut être nocif par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Contact oculaire</b>	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
<b>Ingestion</b>	Aspiration potentielle en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème

pulmonaire et pneumonie.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
toluène 108-88-3	= 2600 mg/kg ( Rat )	= 12000 mg/kg ( Rabbit )	= 12.5 mg/L ( Rat ) 4 h
butanone 78-93-3	= 2483 mg/kg ( Rat ) = 2737 mg/kg ( Rat )	= 5000 mg/kg ( Rabbit ) = 6480 mg/kg ( Rabbit )	= 11700 ppm ( Rat ) 4 h
acétone 67-64-1	= 5800 mg/kg ( Rat )	-	= 50100 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 8 h
n-hexane 110-54-3	= 25 g/kg ( Rat )	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	= 48000 ppm ( Rat ) 4 h
noir de carbone 1333-86-4	> 15400 mg/kg ( Rat )	> 3 g/kg ( Rabbit )	-

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Sensibilisation** Aucune information disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
toluène 108-88-3	-	Group 3	-	-
noir de carbone 1333-86-4	A3	Group 2B	-	X

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

**Toxicité chronique** Peut entraîner des effets indésirables sur le foie.

**Effets sur certains organes cibles** Système nerveux central, Yeux, Rein, Foie, Système nerveux périphérique (SNP), Système respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 7227 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 13957 mg/kg

ETAmél 39.3 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

)

ETAmél (inhalation-vapeurs) 45562 mg/l

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

17.5 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

### Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### Bioaccumulation

Aucune information disponible.

### Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
toluène 108-88-3	2.7
butanone 78-93-3	0.3
acétone 67-64-1	-0.24

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination des déchets** Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261).

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser le récipient.

**Numéro de déchet EPA, États-Unis** D001

Nom chimique	RCRA - Composés organiques halogénés	RCRA - Déchets de série P	RCRA - Déchets de série F	RCRA - Déchets de série K
toluène 108-88-3	-	-	Toxic waste waste number F025 Waste description: Condensed light ends, spent filters and filter aids, and spent desiccant wastes from the production of certain chlorinated aliphatic hydrocarbons, by free radical catalyzed processes. These chlorinated aliphatic hydrocarbons are those having carbon chain lengths ranging from one to and including five, with varying amounts and positions of chlorine substitution.	-

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
toluène 108-88-3	Toxic Ignitable
butanone 78-93-3	Toxic Ignitable
acétone 67-64-1	Ignitable
n-hexane 110-54-3	Toxic Ignitable

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**DOT, États-Unis**

**ONU/n° d'identification** UN 1133  
**Nom d'expédition** Adhésifs, Quantité limitée (LQ)  
**Classe de danger** 3  
**Groupe d'emballage** II



Numéro de guide d'intervention 128  
d'urgence

**IATA**

ONU/n° d'identification ID 8000  
Nom d'expédition Bien de consommation  
Classe de danger 9  
Code ERG 9L

**IMDG**

ONU/n° d'identification UN 1133  
Nom d'expédition Adhésifs, Quantité limitée (LQ)  
Classe de danger 3  
Groupe d'emballage II  
N° d'urgence F-E, S-D

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Inventaires internationaux**

TSCA Est conforme  
DSL/NDSL Est conforme  
EINECS/ELINCS Est conforme  
ENCS Est conforme  
IECSC Est conforme  
KECL Est conforme  
PICCS Est conforme  
AICS (Australie) Est conforme

**Légende :**

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

**Réglementations fédérales des États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
toluène - 108-88-3	1.0
n-hexane - 110-54-3	1.0

**Catégories de danger selon SARA**

**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé Oui  
Danger chronique pour la santé Oui  
Danger d'incendie Oui  
Danger de dépressurisation soudaine Non  
Danger de réaction Non

**CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
toluène 108-88-3	1000 lb	X	X	X

**CERCLA**

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
toluène 108-88-3	1000 lb 1 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
butanone 78-93-3	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
acétone 67-64-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
n-hexane 110-54-3	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

**Réglementations étatiques des États-Unis**

**Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
toluène - 108-88-3	Developmental
n-hexane - 110-54-3	Developmental
noir de carbone - 1333-86-4	*Carcinogen (airborne, unbound particles of respirable size)

• \* Les produits chimiques d'astérisques) ne sont pas assujettis à la Proposition 65 parce qu'ils ne sont pas transportés par air dans le produit fini.

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
toluène 108-88-3	X	X	X
butanone 78-93-3	X	X	X
acétone 67-64-1	X	X	X
n-hexane 110-54-3	X	X	X
magnésium (oxyde de) 1309-48-4	X	X	X
noir de carbone 1333-86-4	X	X	X

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

**Classe de danger SIMDUT**

B2 - Liquide inflammable, D2B - Matières toxiques, D2A - Matières très toxiques

**16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<b>NFPA</b>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	-
<b>HMIS</b>	Dangers pour la santé	Inflammabilité 3		Protection individuelle B

2

**Dangers physiques 0**

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)  
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

**Date de révision** 20-déc.-2017

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**